

# LA GODILLOSE

**LES 17 & 18 JUIN 2017**

Une marche de 1 à 125 kilomètres vous est proposée sur un circuit mi-chemin, mi-route autour de Bonneval 28800 (situé sur la RN 10 entre Chartres et Châteaudun).

## **Distance et allure libres selon les possibilités de chacun.**

Ravitaillement, logistique et sécurité assurés par les organisateurs.

**Rendez-vous à partir de 10 h 30 pour la remise des dossards  
sur le parking  
du magasin Market**

**à BONNEVAL**

**DÉPART 13 h 00**

**Possibilité de prendre le départ à 20 h précises à la salle des fêtes  
de SANCHEVILLE (pour 80 km env.).**

**Se présenter ½ h avant pour prendre le dossard.**

### **RECOMPENSES et TOMBOLA**

**Le dimanche à 15 h salle OMNISPORTS de BONNEVAL.**

**En plus du diplôme, des récompenses seront attribuées.**

**Des marcheurs se verront remettre un lot par tirage au sort parmi les dossards  
(présence obligatoire dans la salle).**

Venez relever ce défi les **17 & 18 juin 2017** à BONNEVAL.

Une épreuve originale à ajouter à votre palmarès.

**Inscriptions avant le 12 juin 2017**

**Le prix du repas est dissocié de celui de l'inscription :**  
**Inscription : 15 € par adulte et 7 par enfant (de 12 à 18 ans)**  
**Repas : 3 €.**

**Tarif différent si inscription sur place (maxi 50 places)**

**Clôture à 12 h 30 :**

**. adultes : 18 €**

**. jeunes de 12 à 18 ans : 10 €**

**repas : 3 €.**

✉ LA GODILLOSE – B.P. 28 – 28800 BONNEVAL

☎ 06.03.12.21.73 – Jean-Luc PESCHETEAU

[www.lagodillose.fr](http://www.lagodillose.fr)

## REGLEMENT DE LA RANDONNEE

La distance est libre et à parcourir selon les possibilités de chacun sur un circuit balisé et fléché.

- Le dossard et la fiche de route sont à retirer **sur le parking à l'entrée du Supermarché Market le samedi 18 juin 2017 de 10 h 30 à 12 h 30.**  
**Départ de l'épreuve à 13 heures.**
- **Le repas du soir** est organisé à la **salle des fêtes de SANCHEVILLE.**
- **Les personnes ne pouvant prendre le départ à 13 h 00 auront la possibilité de prendre à 20 h 00 précises un autre départ à la salle des fêtes de SANCHEVILLE.**
- La fiche de route devra être tamponnée dans chaque commune de passage.
- **Arrêt obligatoire de l'épreuve, dimanche 18 juin 2017 à 13 heures.** Il est prévu un véhicule de ramassage pour les marcheurs qui sont encore sur le circuit.

### Inscription :

- Les bulletins d'inscription devront être remplis complètement sous peine de ne pas être pris en compte.

Il est possible de participer en relais ; le signaler à l'inscription.

### Sécurité :

- Les licenciés en Fédération Française de Randonnée Pédestre sont couverts par une assurance responsabilité civile. Il incombe aux non-licenciés de prendre toutes précautions tant au niveau médical que responsabilité civile. LA GODILLOSE n'étant pas une compétition, il incombe à chaque participant de ne pas dépasser ses capacités physiques.
- Les organisateurs sont dégagés de toute responsabilité en cas de défaillance ou d'accident consécutif à un mauvais état de santé dissimulé lors de l'engagement.

**Les enfants de 12 à 18 ans doivent être accompagnés d'un adulte (une attestation du tuteur légal désignant un accompagnateur responsable sera exigée).**

- Le port d'un gilet de sécurité avec bandes rétro-réfléchissantes et d'une lampe torche sont obligatoires pour la marche de nuit. L'absence de ces équipements conduira les organisateurs à l'exclusion des marcheurs. Au départ, des gilets de sécurité fluo réfléchissants seront disponibles sous caution de 10 €.
- Si le service médical juge l'état de santé d'un des participants incompatible avec la poursuite de la randonnée, il pourra l'obliger à abandonner. Notre responsabilité ne saurait être engagée si l'intéressé refuse cette décision.

- Nous dégageons toute responsabilité pour les personnes circulant sur le circuit et non inscrites officiellement, ainsi que pour toute dégradation, perte ou vol.
- Des secouristes de la Croix Rouge, et des bénévoles assureront tout au long du parcours la Sécurité.

### **Ravitaillement :**

- Des points de ravitaillement sont prévus sur le parcours dans chaque commune (nourriture, boissons, salle de repos et soins). Ils sont réservés seulement aux participants (médication personnelle à prévoir).

### **Abandon :**

- En cas d'abandon en cours de parcours, la fiche de route, après avoir été tamponnée, devra être déposée avec le dossard au point accueil de la dernière commune traversée, qui délivrera un diplôme.
- **Un service de car assurera le retour au point de départ.**

### **Impératifs :**

Il est impératif de **respecter le code de la route et les arrêtés municipaux**.  
Chacun est responsable de sa sécurité.

- Il y a **interdiction de courir** sous peine d'exclusion.
- Vous **devez respecter l'environnement et la nature** (sacs poubelles prévus près de chaque ravitaillement).

### **Informations diverses :**

- Un suivi par VTT est autorisé à partir du repas à SANCHEVILLE, au km 44,700.
- Le transport des vêtements de change sera assuré (à condition qu'il soit mis dans un sac étiqueté au nom du propriétaire, avec le n° de dossard). Ils seront disponibles au repas du soir à SANCHEVILLE.
- Des véhicules «fringale et bobos » suivront la randonnée.

- Toutes contestations, litiges ou manquements au règlement seront tranchés par les organisateurs, et deux marcheurs tirés au sort parmi les participants.
- Les organisateurs se réservent le droit de faire connaître, avant le départ, toute modification ou ajout au règlement.
- Le respect des règles du déroulement de l'épreuve et du règlement général est une condition impérative pour la participation à La Godillose.
- Le non-respect entraînera automatiquement l'exclusion de la randonnée.

# LA GODILLOSE le 17 & 18 juin 2017

## BULLETIN D'ENGAGEMENT ( individuel ou collectif )

à déposer en mairie de BONNEVAL sous enveloppe  
OU à envoyer à « LA GODILLOSE – B.P. 28 - 28800 BONNEVAL »,  
accompagné de votre règlement avant le 12 juin 2017

Personne à contacter : .....N° de téléphone : .....

**DEPART 13 h 00  - DEPART 20 h 00**

Cocher la case correspondant à l'heure de départ

NOM – Prénom	Adresse	Age ( * )	Nbre de Repas
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
(*) Pour les mineurs, indiquer la date de naissance			

FRAIS D'INSCRIPTION	MINEURS
Nombre d'adultes :    x 15 € = .... €	Nom de l'accompagnateur :.....
Nombre d'enfants :...  x 7 € = .....€	Adresse : .....
Nombre de repas :..... x 3 € = .....€	NOM des parents : .....
Chèque à libeller à l'ordre de l'ASSOCIATION « LA GODILLOSE »	Tél. : .....
	Fait à BONNEVAL, le Signature, Accompagnateur
	Parents

- pour les habitués, se munir du gobelet avec sangle offert au départ en 2011 ;
- accepte le règlement après en avoir pris connaissance ;
- autorise la diffusion des photos sur le site [www.lagodillose.fr](http://www.lagodillose.fr) pour une durée de 5 ans ;
- si, pour des raisons indépendantes de sa volonté, l'organisation devait annuler la randonnée, elle se réserve le droit de conserver le montant de l'inscription.
- en cas de désistement du candidat, l'inscription ne sera remboursée que sur présentation d'un certificat médical.

A....., le.....  
Signature

**Pour recevoir le bulletin et le journal par courriel, veuillez noter ci-dessous votre adresse mail :**

.....

**LA GODILLOSE chaque année le 3ème week-end de juin – En 2018 : les 16 et 17 juin**